

**Procès-verbal de l'Assemblée  
Générale d'automne  
Local B-2245  
27 septembre 2011**



## **0. Ouverture**

Le quorum de 5% est constaté.

L'Assemblée débute à 11h46.

Olivia El Boustany propose l'ouverture de l'Assemblée.

Guillaume Ducharme appuie.

L'ouverture de l'Assemblée est adoptée à l'unanimité.

## **1. Adoption de l'Ordre du jour**

Julien fait la lecture de l'ordre du jour.

Brian Vidal propose l'adoption de l'ordre du jour.

Brigitte Racine appuie.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité

Stéphanie Richard propose une dérogation aux règlements généraux, car la publication concernant l'ordre du jour n'a pas été faite dans les temps.

Margaux Villiet appuie.

La dérogation aux règlements généraux est adoptée à l'unanimité.

## **2. Adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée générale**

Aubrée Coutanson propose l'adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée générale.

Hamza Benqassmi appuie.

Le procès-verbal de la dernière Assemblée générale est adopté à l'unanimité.

## **3. Propositions de modifications**

### **3.1 Comités**

#### **3.1.1 Accès à la justice**

Julien Boucher explique que le comité Accès à la justice n'a aucun exécutif qui souhaite prendre la relève.

Selon l'article 128.2 des règlements généraux, si l'exécutif de l'AED a des motifs raisonnables de croire que celui-ci n'a plus de raison d'être, il peut mettre fin à un comité socioculturel.

L'exécutif doit tout de même obtenir l'approbation du conseil d'administration et de l'Assemblée générale.



Michael Dupont propose la dissolution du comité Accès à la justice.  
Charlotte B. Rousseau appuie.  
La dissolution du comité Accès à la justice est adoptée à l'unanimité.

Martin Gariépy demande ce qu'était la mission de ce comité.  
Roxanne Chaudier dit que le comité Accès à la justice avait pour principale mission de faire un document à présenter dans les écoles secondaires dans le but de sensibiliser les étudiants concernant le dossier de l'Accès à la justice.

### **3.1.2 Pro Bono**

Julien Boucher explique que le comité Pro Bono souhaite se désaffilier afin de redevenir indépendant sous la direction unique de la maison-mère Pro Bono. Ils souhaitent donc se séparer d'après leur propre volonté et cela constitue des motifs raisonnables de croire que le comité n'a plus sa raison d'être au sein de l'Association.

Roxanne Chaudier mentionne que Pro Bono ne sera plus un comité de l'AED, mais que le programme va tout de même exister.

Nicholas Ouellet demande quelles sont leurs raisons de se désaffilier.  
Roxanne Chaudier dit qu'ils ne veulent plus travailler avec nous.

Michael Dupont propose la désaffiliation du comité Pro Bono d'avec l'AED.  
Isabelle Nazon appuie.  
La désaffiliation du comité Pro Bono est adoptée à l'unanimité.

### **3.1.3 Changement de trésorier du CAF**

Julien Boucher mentionne que le trésorier du CAF a décidé de ne plus vouloir faire partie de ce comité. C'est donc Stéphanie Lozeau qui occupera désormais le poste de trésorière.

Roxanne Chaudier dit qu'il faut adopter ce changement en Assemblée générale, car il constitue un des deux postes fondateurs d'un comité. En effet, si un comité n'a pas de trésorier et/ou de président, le comité ne peut subsister.

Marjolaine propose le changement de trésorier du CAF et la candidature de Stéphanie Lozeau.  
Olivia El Boustany appuie.  
Le changement de trésorier et la candidature de Stéphanie Lozeau sont adoptés à l'unanimité.

### 3.1.4 Comité Droit de la Santé



Julien Boucher explique que depuis l'année dernière, un petit groupe d'étudiants travaille très fort afin de créer le comité Droit de la Santé (CDS) au sein de la faculté.

Julien Boucher dit qu'ils ont rempli toutes les étapes de création d'un nouveau comité conformément à l'article 128 des règlements généraux : la parution de messages dans le Pigeon dissident, la composition des membres du comité, la rédaction d'un article exposant la mission du comité dans l'Annexe A des règlements généraux, la collecte de 150 signatures de la part des étudiants, l'accord du Conseil d'administration et finalement l'accord de l'Assemblée générale.

Julien Boucher mentionne qu'il ne manque plus que l'accord de l'AG.

Grégoire propose la création du comité Droit de la Santé.

Karine Nadeau appuie.

La création du comité Droit de la Santé est adoptée à l'unanimité.

#### 3.1.4.1 Élection Exécutif Comité Droit de la Santé

Julien Boucher présente tous les membres du comité ainsi que leurs futures fonctions :

- Jean-Philippe Therriault – Président
- Émilie Audy – Vice-présidente et trésorière
- Peter Ste-Marie – Rédacteur
- Carla Lécuyer – Rédactrice
- Marie-France Comtois – Coordonnatrice au volet santé
- Olivier Verdon – Coordonnateur aux communications

Marie-Ève Bois propose l'adoption de l'exécutif du comité Droit de la Santé.

Margaux Villiet appuie.

L'exécutif du comité Droit de la Santé est adopté à l'unanimité.

### 3.2 Règlements généraux

#### 3.2.1 Article 32.1 concernant les représentants académiques de première année

Julien Boucher dit qu'il faut simplement masculiniser l'article, car le titre de Vice-président aux affaires académiques n'est pas un poste simplement féminin.

Francis Hogue propose d'adopter les modifications en bloc, c'est-à-dire d'exposer toutes les modifications et d'adopter le tout ensuite.

Julien Boucher accepte cette proposition.



### **3.2.2 Article 66 e) concernant les devoirs des officiers du conseil exécutif**

Julien Boucher mentionne que cet article concerne la transition des exécutants de l'AED avec leurs successeurs.

La modification est simplement pour mettre la remise du rapport de transition en date du 15 mai et non du 1<sup>er</sup> juillet afin d'assurer une bonne transition en date du 1<sup>er</sup> juin.

### **3.2.3 Article 75 concernant le Vice-président aux affaires externes**

Julien Boucher explique que la modification visée à cet article est simplement une reformulation afin de le rendre plus clair.

### **3.2.4 Article 107 concernant la composition du conseil de famille**

Roxanne Chaudier prend le micro pour expliquer qu'il y a deux ans, les gens ont commencé à voter pour deux RepSO de 2<sup>e</sup> année et deux RepSO de 3<sup>e</sup> année. Cette pratique s'est d'ailleurs poursuivie l'année dernière.

Elle dit également que la modification des règlements généraux n'avait toujours pas été faite.

### **3.2.5 Article 130 c) concernant les devoirs des comités socioculturels**

Julien Boucher expose que la modification à cet article concerne le devoir des comités de remettre un rapport de transition à leurs successeurs pour le 15 mai et non pour le 1<sup>er</sup> juillet comme cela était prévu antérieurement.

### **3.2.6 Ajout de la description du comité Droit de la santé à l'article 14.1 de l'annexe A.**

Julien Boucher expose l'article 14.1 de l'Annexe A que Stéphanie Richard a rédigé pour la mission du comité Droit de la Santé :

#### **« 14.1 Santé**

Le Comité Droit de la Santé (CDS) a pour principale mission la promotion du droit de la santé et des sciences biologiques au sein de la Faculté de Droit. À cet effet, il a notamment pour fonctions :

- a) De renseigner la communauté étudiante concernant les possibilités d'emploi juridique reliées au domaine de la santé

- b) De renseigner également sur l'actualité juridique et politique concernant le droit de la santé
- c) Assurer l'équilibre de vie de l'étudiant en droit et du futur juriste. »



### **3.2.7 Suppression de la section Pro Bono et d'Accès à la justice**

Julien Boucher dit simplement que ces deux comités n'existent plus au sein de l'AED et donc les deux articles les concernant dans l'Annexe A des règlements généraux peuvent être abrogés.

Brian Vidal propose donc l'adoption de toutes les modifications aux règlements généraux.

Peter Ste-Marie appuie.

Les modifications aux règlements généraux sont adoptées à l'unanimité.

## **4. Budget 2011-2012**

### **4.1 Présentation des rapports**

#### **4.1.1 Présidente et Trésorier 2010-2011**

Marie-Philip Simard prend la parole pour faire un rappel de son mandat, à titre de présidente, de l'année dernière.

Elle dit que le travail de la présidente consiste principalement en la gestion de tous les dossiers des vice-présidents, du party de Noël et également de la gestion d'imprévus.

Marie-Philip Simard mentionne que toute son AED a du affronter un très grand défi : la démission du trésorier de l'AED 2010-2011.

Suite à cette annonce, Marie-Philip et Tho ont décidé d'assurer la trésorerie par intérim.

Marie-Philip Simard mentionne quelques grands projets et réussites de l'année dernière : ils ont obtenu la télévision à titre de commandites, ils ont assuré un suivi concernant les rénovations du Café Acquis, ils ont assuré le renouvellement des frais facultaires (30,50\$ par session) et une possibilité d'avoir plus de permis d'alcool!

Elle dit qu'en 2013, les frais vont baisser à 25\$ à cause de la hausse des frais de scolarité.

Elle fait un rappel du party de Noël de l'année dernière.

Marie-Philip Simard dit qu'il n'y a eu aucune retombée négative et que tout s'est très bien passé.



Elle mentionne que l'AED voulait faire un « break event », c'est-à-dire d'avoir 40 000\$ de revenus et 40 000\$ de dépenses.

En tout et partout, l'événement aura coûté environ 2000\$ à l'AED, ce qui est très bien pour une première!

Tho Vo fait ensuite la présentation des états financiers de l'année dernière et explique qu'il y avait un excédent final de 16 000\$ au lieu de 2000\$ à cause de la contribution du fonds PEPSI.

Julien Boucher dit que nous ferons une autre AG pendant laquelle nous adopterons les états financiers de l'année dernière.

## **4.2 Tâches financières**

### **4.2.1 Adoption des états financiers 2010-2011**

Tho Vo explique que le fichier Simple Comptable a été corrompu et qu'il est impossible de récupérer les états financiers finaux de l'année dernière pour les faire approuver par le comptable.

Il faudra donc adopter les états financiers finaux pendant une autre Assemblée générale.

### **4.2.2 Nomination du vérificateur des comptes de l'Association**

Cela sera fait dans une prochaine Assemblée générale.

### **4.2.3 Adoption du budget 2011-2012**

Hassan se présente et explique le budget de cette année.

Hassan explique le poste budgétaire du souper des vétérans a été rajouté cette année.

Hassan explique que nous ne mettons pas les produits des comités dans le budget.

L'AED détermine plutôt les montants donnés aux comités en fonction des dépenses qu'ils feront au courant de l'année.

Philippe Grand'Maison demande pourquoi on donne de l'argent à l'AEJD.

Hassan explique que l'année dernière est le seul exercice financier où l'AED n'a pas donné d'argent à l'AEJD, car ils ont remis leur prévision budgétaire beaucoup trop tard.

Hassan dit que cette année, nous donnons un peu d'argent à l'AEJD au même titre que nous donnons de l'argent à la CEFDUM qui est également une corporation indépendante.



Guillaume Chênevert demande comment on va faire pour vendre autant de bucks.  
Hassan dit que les bucks seront un peu plus chers et que nous les aurons plus tôt en comparaison à l'année dernière.

Hassan explique que le party de Noël sera un « break event » comme celui de l'année dernière.

Steven demande combien de personnes seront invitées au souper des vétérans et qui choisit ces personnes.  
Hassan répond qu'une centaine de personnes sont sélectionnées et l'exécutif choisit les personnes invitées.

Margaux Villiet demande ce que sont les frais de représentation.  
Roxanne Chaudier explique les frais de représentation sont principalement pour payer le party de Noël de l'exécutif.

Élise Théorêt demande ce que sont les frais de déplacement.  
Roxanne dit que c'est principalement pour les frais de déplacement du VP externe pour les camps de formation de la FAECUM.

Brigitte Racine demande pourquoi on a un excédent budgétaire.  
Hassan dit que le comptable suggère que l'AED devrait avoir un excédent de 10%. Il faut toujours avoir de l'argent au cas où on a un problème.  
Roxanne explique que l'excédent de l'année dernière n'est pas réellement de 18 000\$, il est plutôt de 8 000\$ à cause du 10 000\$ provenant du fonds PEPSI.

Francis Hogue propose une modification au poste budgétaire du comité Law Games.  
Il veut monter de 6 500\$ à 10 500\$.  
Francis Hogue croit que nous devrions monter le budget pour avoir une plus grosse délégation, d'autant plus que c'est à Vancouver.  
Kristina Stamos appuie.

Roxanne Chaudier dit qu'on peut allouer des fonds de plus au courant de l'année si on est capables.

Dominique Noël demande le vote.  
Une majorité de contre se manifeste.

Quentin Lageix propose de monter le budget de 1000\$.  
Olivia El boustany appuie.

Dominique Noël dit qu'on pourrait monter à condition que le comité prenne davantage de personnes.

L'augmentation de budget du comité Law Games est adoptée à majorité!



#### **5. Questions des membres**

#### **6. Fermeture**

Julien Boucher mentionne à tous les membres présents que la présente Assemblée générale sera ajournée pour une prochaine Assemblée qui aura lieu plus tard dans la session d'automne.

Peter Ste-Marie propose l'ajournement de l'Assemblée  
Michael Dupont appuie.

L'Assemblée générale d'automne se termine à 12h55.